



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MATANE

29 juin 2022

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Matane, convoquée suivant les dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, tenue le 29 juin 2022 à 16 h 30, à laquelle étaient présents madame la conseillère Lucie Lapointe, messieurs les conseillers Marc Charest, Nelson Gagnon et Nelson Simard, tous formant quorum sous la présidence de monsieur Eddy Métivier, maire.

Sont également présents monsieur Dany Giroux, directeur général adjoint et M^e Marie-Claude Gagnon, greffière.

Absences justifiées de messieurs Mario Hamilton et André Coulombe, conseillers.

Aucune personne n'assiste aux délibérations du conseil.

2022-361

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – VOLET 4 – SOUTIEN À LA VITALISATION ET À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE – ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ – MISE EN COMMUN DE RESSOURCES ENTRE SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE

Considérant que la Ville de Matane a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

Considérant que la Ville de Matane et la MRC de La Matanie désirent présenter un projet d'étude d'optimisation incendie;

IL EST PROPOSÉ PAR : NELSON SIMARD

et résolu à l'unanimité des conseillers (ère)

Que la Ville de Matane s'engage à participer au projet d'étude d'opportunité de mise en commun de ressources entre services de sécurité incendie et à assumer une partie des coûts.

Que la Ville de Matane autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité.

Que la Ville de Matane nomme la MRC de La Matanie comme organisme responsable du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE)

2022-362

ENTENTE CONCERNANT L'ENTREPOSAGE DE SURFACEUSES – CLUB LES AMOUREUX DE LA MOTONEIGE INC. – AUTORISATION DE SIGNATURE

Considérant qu'une requête a été transmise par le Club des Amoureux de la motoneige inc. quant à l'entreposage de cinq (5) surfaceuses entre les mois d'avril et d'octobre 2022 sur le site de l'ancienne usine RockTenn;

IL EST PROPOSÉ PAR : MARC CHAREST

et résolu à l'unanimité des conseillers (ère)

Que la Ville de Matane autorise le maire ou, en son absence, le maire suppléant, et la greffière, à signer, pour et au nom de la Ville de Matane, le protocole d'entente quant à la location d'un espace sur le site de l'ancienne usine RockTenn pour l'entreposage de cinq (5) surfaceuses entre la Ville de Matane et le Club des Amoureux de la motoneige inc., selon les conditions convenues et établies entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE)

2022-363

ENTENTE CONCERNANT L'ENTRETIEN DU TERRAIN – CÉGEP DE MATANE ET VILLE DE MATANE – AUTORISATION DE SIGNATURE

Considérant que des ententes ont été mises en place dans le passé entre le Cégep et la Ville quant à l'entretien du terrain de la piscine municipale;

Considérant qu'il y a lieu de convenir d'une entente écrite afin de préciser les échanges de services avec le Cégep quant à l'entretien des terrains de la piscine municipale et du chemin qui ceinture l'établissement d'enseignement;

IL EST PROPOSÉ PAR : NELSON GAGNON

et résolu à l'unanimité des conseillers (ère)

Que la Ville de Matane autorise le maire ou, en son absence, le maire suppléant, et la greffière, à signer, pour et au nom de la Ville de Matane, le protocole d'entente quant aux échanges de services entre la Ville de Matane et le Cégep de Matane, selon les conditions convenues et établies entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE)

2022-364

FERMETURE DE RUES – FESTIVAL DU GROS CHAR – PUB COOP LE CABESTAN - BRASSERIE ARTISANALE LA FABRIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR : NELSON GAGNON

et résolu à l'unanimité des conseillers (ère)

Que la Ville de Matane autorise la fermeture d'une partie de l'avenue Saint-Jérôme, de la rue Soucy à la rue Otis, et une partie de la rue Bérubé, de 7 h le matin même jusqu'à minuit le même jour afin de préparer la scène et l'aménagement du Festival du Gros Char pour souligner l'anniversaire de la Fabrique qui se tiendra le samedi 30 juillet 2022 et autorise le prêt de clôtures en métal, ainsi que des panneaux de signalisation (fermeture et détour) selon la disponibilité des équipements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE)

2022-365

NOMINATION D'UN CONTREMAÎTRE ADJOINT AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Considérant le besoin à combler pour un poste de contremaître adjoint au Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ PAR : MARC CHAREST

et résolu à l'unanimité des conseillers (ère)

Que la Ville de Matane nomme monsieur Paul Dugré à titre de contremaître adjoint au Service des travaux publics selon les conditions convenues et établies au contrat, avec comme date d'entrée en fonction le 4 juillet 2022 et autorise le maire, ou en son absence, le maire suppléant et le directeur des ressources humaines à signer le contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE)

2022-366

Résolution annulée par
la résolution 2024-072

ENTENTE CONCERNANT UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ EN VUE DE CONCEVOIR, DE CONSTRUIRE ET D'EXPLOITER UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE – AUTORISATION DE SIGNATURE

IL EST PROPOSÉ PAR : MARC CHAREST

et résolu à l'unanimité des conseillers (ère)

Que la Ville de Matane autorise le maire ou, en son absence, le maire suppléant, et la greffière, à signer, pour et au nom de la Ville de Matane, le bail à intervenir quant à la location d'une partie des lots 4 396 293 et 4 396 063 du cadastre du Québec entre la Ville de Matane et Stace Solutions Solaires inc., selon les conditions convenues et établies entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE)

2022-367

MODIFICATION DE LA POLITIQUE DE DÉPLACEMENT – FRAIS DE DÉPLACEMENT

Considérant la hausse du prix de l'essence;

Considérant que des fourchettes de prix doivent être ajoutées à la politique;

IL EST PROPOSÉ PAR : LUCIE LAPOINTE

et résolu à l'unanimité des conseillers (ère)

Que la Ville de Matane mandate la trésorière à procéder à la modification du premier paragraphe de l'article 5.2 de la *Politique sur les frais de déplacement et de séjour pour les élus et les employés municipaux*, pour ajouter les fourchettes de prix suivantes à la fin de l'énumération et qu'il se lise ainsi :

« 5.2 - ALLOCATION AU KILOMÉTRAGE

Toute personne qui utilise son véhicule automobile au service de la Ville, de façon occasionnelle, a droit à une allocation ci-après mentionnée pour les déplacements à l'extérieur et à l'intérieur du territoire de la ville :

...
0,65 \$/km si le coût de l'essence est de 2,10 \$ à 2,19 \$
0,67 \$/km si le coût de l'essence est de 2,20 \$ à 2,29 \$
0,69 \$/km si le coût de l'essence est de 2,30 \$ à 2,39 \$
0,71 \$/km si le coût de l'essence est de 2,40 \$ à 2,49 \$
0,73 \$/km si le coût de l'essence est de 2,50 \$ à 2,59 \$
0,75 \$/km si le coût de l'essence est de 2,60 \$ à 2,69 \$
0,77 \$/km si le coût de l'essence est de 2,70 \$ à 2,79 \$
0,79 \$/km si le coût de l'essence est de 2,80 \$ à 2,89 \$
0,81 \$/km si le coût de l'essence est de 2,90 \$ à 2,99 \$
0,83 \$/km si le coût de l'essence est de 3,00 \$ et plus.

... »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE)

2022-368

**AUTORISATION DE SIGNATURE – SERVITUDE DE PASSAGE ET
SERVITUDES PAR DESTINATION DU PROPRIÉTAIRE**

IL EST PROPOSÉ PAR : MARC CHAREST

et résolu à l'unanimité des conseillers (ère)

Que la Ville de Matane autorise le maire ou, en son absence, le maire suppléant, et la greffière, à signer, pour et au nom de la Ville de Matane, l'acte établissant une servitude de passage et des servitudes par destination du propriétaire, selon les conditions convenues et établies entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRE)

La greffière,

Le maire,

M^e Marie-Claude Gagnon,
Avocate

Eddy Métivier